

Fin des inscriptions, près d'un million de nouveaux électeurs

Tunis, le 27 août 2014 : L'inscription des électeurs pour les élections législatives et présidentielles de 2014 a pris fin hier le 26 août 2014 à minuit, avec l'ajout de près d'un million de nouveaux électeurs au registre des électeurs. L'ISIE considère que ce chiffre est acceptable eu égard aux conditions socio-économiques, politiques et sécuritaires dans lesquelles se sont déroulées les inscriptions.

L'ISIE a œuvré pour que le processus d'inscription soit généralisé, et a multiplié les méthodes et les a simplifiées et rendues plus accessibles grâce aux bureaux de vote mobiles. De même qu'elle a œuvré pour faire parvenir l'information en usant de tous les moyens de communication disponibles.

L'opération d'inscription a débuté le 23 juin et s'est étendue jusqu'au 22 juillet dans un premier temps, puis, la période a été prorogée jusqu'au 29 du même mois. Ensuite, une deuxième phase a été ouverte du 5 au 26 août 2014 pour permettre à un plus grand nombre de citoyens de s'inscrire sur les listes des électeurs (il est à signaler que les personnes qui s'inscrivent lors de la deuxième phase d'inscription ne peuvent pas présenter leur candidature ni aux législatives ni à la présidentielle). Le rythme des inscriptions est allé crescendo ; en effet, la moyenne est passée de moins de 2000 électeurs par jour au cours de la première semaine pour passer à plus de vingt mille nouveaux inscrits par jour lors de la deuxième et de la troisième semaine, notamment après le démarrage de la campagne de sensibilisation, et a atteint son maximum le 22 juillet avec 92 296 nouveaux inscrits.

L'ISIE a pris soin de préparer un bon nombre de supports et de spots de sensibilisation qui ont été diffusés par tous les moyens de communication de masse, à l'instar de la télévision, la radio, les journaux, les sites web ainsi que l'affichage urbain et la création d'un centre d'appel 1814. L'ISIE a accueilli avec satisfaction l'implication citoyenne des institutions qu'elles soient publiques ou privées ainsi que celle des médias qui se sont portés volontaires pour diffuser gratuitement tous les spots et les supports que l'ISIE a préparés pour inciter les citoyens à s'inscrire.

872 bureaux d'enregistrement

2500 agents que l'ISIE a recrutés de façon contractuelle se sont chargés de l'opération d'inscription. Ils étaient répartis sur 597 bureaux fixes dans les locaux des IRIE, des municipalités, des délégations et des sous-délégations (Imada) et sur 275 bureaux mobiles qui ont sillonné tout le pays en long et en large et en ont atteint les coins les plus éloignés. Ils ont également travaillé de nuit durant le mois de Ramadan et lors de la fête de l'Aïd et les dimanches. La société civile a participé avec près de 2500 volontaires appartenant à 140 associations qui ont pris part aux campagnes de sensibilisation sur le terrain.

Malgré certaines difficultés auxquelles l'ISIE a dû faire face concernant la base de données des passeports, elle a tout de même œuvré pour surmonter le problème et a essayé de rendre les services d'inscription plus proches des Tunisiens à l'étranger soit par le biais du Net soit en installant des bureaux d'inscription aux ports et aux aéroports ainsi que sur les bateaux qui relient Tunis à

Marseille et à Gênes. Ces efforts ont permis à plus de 86 mille Tunisiens résidant à l'étranger de s'inscrire lors des deux phases d'inscription.

Parmi les nouveaux moyens mis en œuvre pour faciliter l'inscription des électeurs, l'ISIE a eu recours à l'application USSD des téléphones mobiles ; ce qui constitue une innovation de dimension internationale, appréciée par bon nombre de citoyens, notamment les jeunes, d'autant qu'elle leur a permis d'éviter les tracas du déplacement et des files d'attente. C'est d'ailleurs ce qui a contribué à augmenter la proportion des jeunes parmi les nouveaux inscrits, en ce sens que la tranche d'âge 18-40 ans a dépassé les 63 % de la totalité des électeurs.

Aujourd'hui, l'ISIE tourne la page des inscriptions (en attendant la fin des procédures de vérification et de recours) et ouvre la page des candidatures.

Le dépôt des candidatures pour les législatives a été ouverte depuis le 22 août et se poursuit jusqu'au 29. Il s'agit d'une nouvelle étape que l'ISIE a entamée par le démarrage des procédures de recrutement des membres de bureaux de vote, et a mis en place une unité pour contrôler des élections, qui auront pour tâches de surveiller toute infraction que pourraient commettre les candidats ainsi que celles qui pourraient survenir lors des couvertures médiatiques.

Pour garantir la transparence, l'ISIE a commencé également à accréditer les observateurs ainsi que les journalistes tunisiens et étrangers pour se préparer au jour du scrutin prévu pour le 26 octobre prochain...

Il est prévu que M. Mohamed Chafik SARSAR, le président de l'ISIE, fasse une déclaration à la presse nationale au siège de l'ISIE aujourd'hui vers midi.

L'ISIE

Les inscriptions en chiffres :

Première phase, 23 juin – 29 juillet 2014 : 760 514

Deuxième phase, 5- 26 août 2014 : 233 182

Total : 993 696

Pourcentage des femmes : 50,5%

Pourcentage des hommes : 49,5 %

Total 2011+2014 : 5 236 244

Total des Tunisiens à l'étranger : 311 034

Total des électeurs à Tunis : 4 925 210